

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE DOLE
EXTRAIT

du registre des Délibérations du Conseil d'Administration du
Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de DOLE

Nbre de membres du C.A. en exercice : 17
Nbre de membres présents : 13
Nbre de procurations : 02
Nbre de membres votants : 15
Date de convocation : 19 mars 2024
Date de publication : 09 avril 2024

SEANCE DU : VINGT-CINQ MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE

Présidente de séance : Frédérique DRAY
Secrétaire de séance : Delphine BERNARDOT

Présents : Mmes ANTOINE Patricia, DRAY Frédérique, GIROD
Isabelle, BUSSIERE Pierrette, DEJEUX Jacqueline,
CALLEJA DEL CASTILLO Maria-Del-Mar, NICOLET
Joëlle
MM DRUET Timothée, GAGNOUX Jean-Baptiste,
CIGLIA Fabrice, MOUGIN Alain, PANIER Yves,
POIROT Guy

Excusés avec procuration de vote :

Mme CRETIN MAITENAZ Blandine à Mme ANTOINE Patricia
M GOMET Nicolas à M DRUET Timothée

Excusés sans procuration de vote :

Mme GRUET Justine
M CUINET Jean-Pierre

N : 24.03.25.03

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le CCAS de la Ville de Dole est chargé, depuis le 1^{er} janvier 2018, de la mise en œuvre du Programme de Réussite Educative (PRE) et ce, conformément à la loi n°2005-32 de programmation pour la cohésion sociale (article 128).

Le PRE, dispositif spécifique financé par l'Etat et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans le cadre dans la Politique de la Ville, a pour finalité de lutter contre les inégalités territoriales et sociales.

Ce dispositif qui s'inscrit dans le cadre de la politique de la Ville sur le quartier des Mesnils Pasteur, s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité et qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux.

Il fait l'objet chaque année d'un appel à projet lancé conjointement par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et l'Etat. A ce titre, le CCAS bénéficie de subventions de la Communauté d'Agglomération et de l'Etat pour assurer la mise en œuvre du programme d'actions retenu.

En 2023, 111 enfants ont été inscrits dans le dispositif.

Vu la présentation du rapport d'activité 2023 ;

- Le Conseil d'administration **PREND ACTE** du rapport annuel d'activité 2023 ci-annexé, relatif au CCAS de la Ville de DOLE.

Une copie de la présente délibération sera transmise aux services suivants :

* Sous-préfecture ; * C.C.A.S. (2) ; * Direction des Ressources Humaines * Trésorerie Principale
* Direction des Finances, * Résidence Autonomie des Paters

Pour extrait certifié conforme.
La Vice-présidente du C.C.A.S.,

Frédérique DRAY

